

EN 13074-2:2019



NBN EN 13074-2:2019



Bitumes et liants bitumineux - Récupération du liant d'une émulsion bitumineuse ou d'un bitume fluidifié ou fluxé - Partie 2 : Stabilisation après récupération par évaporation

Valable à partir de 26-03-2019

Remplace NBN EN 13074-2:2011

ICS: 91.100.50

NORME EUROPÉENNE
EUROPÄISCHE NORM
EUROPEAN STANDARD

EN 13074-2

Février 2019

ICS 91.100.50

Remplace EN 13074-2:2011

Version Française

Bitumes et liants bitumineux - Récupération du liant d'une émulsion bitumineuse ou d'un bitume fluidifié ou fluxé - Partie 2 : Stabilisation après récupération par évaporation

Bitumen und bitumenhaltige Bindemittel -
Rückgewinnung des Bindemittels aus
Bitumenemulsion oder verschnittenen oder gefluxten
Bitumen - Teil 2: Stabilisierung nach Rückgewinnung
durch Verdunstung

Bitumen and bituminous binders - Recovery of binder
from bituminous emulsion or cut-back or fluxed
bituminous binders - Part 2: Stabilization after
recovery by evaporation

La présente Norme européenne a été adoptée par le CEN le 19 novembre 2018.

Les membres du CEN sont tenus de se soumettre au Règlement Intérieur du CEN/CENELEC, qui définit les conditions dans lesquelles doit être attribué, sans modification, le statut de norme nationale à la Norme européenne. Les listes mises à jour et les références bibliographiques relatives à ces normes nationales peuvent être obtenues auprès du Centre de Gestion du CEN-CENELEC ou auprès des membres du CEN.

La présente Norme européenne existe en trois versions officielles (allemand, anglais, français). Une version dans une autre langue faite par traduction sous la responsabilité d'un membre du CEN dans sa langue nationale et notifiée au Centre de Gestion du CEN-CENELEC, a le même statut que les versions officielles.

Les membres du CEN sont les organismes nationaux de normalisation des pays suivants: Allemagne, Ancienne République yougoslave de Macédoine, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République de Serbie, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse et Turquie.



COMITÉ EUROPÉEN DE NORMALISATION
EUROPÄISCHES KOMITEE FÜR NORMUNG
EUROPEAN COMMITTEE FOR STANDARDIZATION

CEN-CENELEC Management Centre: Rue de la Science 23, B-1040 Bruxelles

EN 13074-2:2019 (F)**Sommaire**

Page

Avant-propos européen	Erreur ! Signet non défini.
1 Domaine d'application	4
2 Références normatives	4
3 Termes et définitions.....	4
4 Principe.....	5
5 Appareillage	5
6 Mode opératoire	6
7 Rapport de préparation.....	7
Bibliographie	8

Avant-propos européen

Le présent document (EN 13074-2:2019) a été élaboré par le Comité Technique CEN/TC 336 “Liants bitumineux”, dont le secrétariat est tenu par AFNOR.

Cette Norme européenne devra recevoir le statut de norme nationale, soit par publication d'un texte identique, soit par entérinement, au plus tard en août 2019, et toutes les normes nationales en contradiction devront être retirées au plus tard en août 2019.

L'attention est appelée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. Le CEN ne saurait être tenu pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence.

Le présent document remplace l'EN 13074-2:2011.

Les modifications significatives sont :

- des exigences plus précises pour l'étuve ventilée (5.1) et pour les plaques métalliques (5.2), ainsi que pour le positionnement de ces plaques à l'intérieur de l'étuve (6.1) ;
- la description du matériel supplémentaire (spatule, étuve, bécher) à utiliser pour la collecte et le réchauffage du liant stabilisé (5.3 à 5.6) ;
- La durée de stockage des échantillons de liant stabilisé avant la réalisation des essais ultérieurs (6.2) a été revue à la baisse ;
- des instructions plus précises quant à la température et la durée maximale de réchauffage pour la préparation de l'échantillon de liant stabilisé destiné à la réalisation d'essais ultérieurs (6.3).

Selon le Règlement Intérieur du CEN-CENELEC les instituts de normalisation nationaux des pays suivants sont tenus de mettre cette Norme européenne en application : Allemagne, Ancienne République Yougoslave de Macédoine, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Serbie, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse et Turquie.

EN 13074-2:2019 (F)

1 Domaine d'application

Le présent document prescrit une méthode de stabilisation à 85 °C pendant 24 h pour un liant obtenu après récupération à partir d'une émulsion bitumineuse ou d'un bitume fluidifié ou fluxé, de sorte à pouvoir soumettre ce liant stabilisé à la réalisation d'essais.

Elle s'applique à tous les types d'émulsions bitumineuses, modifiés avec des polymères ou non modifiés, ainsi qu'à tous les types de bitumes fluidifiés et fluxés, modifiés avec des polymères et non modifiés.

La méthode d'essai de récupération est spécifiée dans la norme EN 13074-1.

AVERTISSEMENT — L'utilisation de ce document implique l'intervention de produits, d'opérations et d'équipements à caractère dangereux. Le présent document n'est pas censé aborder tous les problèmes de sécurité concernés par son usage. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de ce document de consulter et d'établir des règles de sécurité et d'hygiène appropriées et de déterminer l'applicabilité des restrictions réglementaires avant utilisation.

2 Références normatives

Les documents suivants, cités dans le texte, constituent pour tout ou partie de leur contenu des exigences du présent document. Pour les références datées, seule l'édition citée s'applique. Pour les références non datées, la dernière édition du document de référence s'applique (y compris les éventuels amendements).

EN 12594, *Bitumes et liants bitumineux — Préparation des échantillons d'essai*

EN 13074-1, *Bitumes et liants bitumineux — Récupération du liant d'une émulsion bitumineuse ou d'un bitume fluidifié ou fluxé — Partie 1 : Récupération par évaporation*

3 Termes et définitions

Pour les besoins du présent document, les termes et définitions suivants s'appliquent.

L'ISO et l'IEC maintiennent des bases de données de terminologie à l'usage de la normalisation qui sont accessibles au niveau des adresses internet suivantes :

- electropedia IEC : disponible au <http://www.electropedia.org/>
- plateforme de navigation en ligne ISO : disponible au <http://www.iso.org/obp>

3.1
liant récupéré
produit restant après traitement de l'émulsion bitumineuse ou d'un bitume fluidifié ou fluxé dans les conditions spécifiées dans la norme EN 13074-1

3.2
liant stabilisé
liant exempt de la plupart des composés volatils (huiles de fluxage), obtenu à partir du liant récupéré par chauffage à 85 °C pendant 24 h dans les conditions spécifiées par la présente méthode